

[ethique.gouv.qc.ca](mailto:ethique.gouv.qc.ca)  
[ethique@ethique.gouv.qc.ca](mailto:ethique@ethique.gouv.qc.ca)



La Commission de l'éthique en science et en technologie a pour mission de conseiller le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation sur toute question relative aux enjeux éthiques liés à la science et à la technologie. Elle a également pour fonction de susciter la réflexion sur ces enjeux.

Pour ce faire, elle propose d'une part des orientations susceptibles de guider les acteurs concernés dans leur prise de décision et d'autre part, pour susciter la réflexion, elle informe, sensibilise, reçoit des opinions et organise des débats.

Vous voulez organiser un atelier, obtenir du matériel de sensibilisation ou obtenir plus de renseignements sur le thème de la cyberintimidation? Vous avez des questions à propos de la CEST ou de ses activités ?

## Qu'est-ce que la Commission de l'éthique en science et en technologie ?

## Liens utiles

<http://www.teljeunes.com>

Tel-jeunes :

[teljeunes.com](http://teljeunes.com)

Jeunesse-écoute :

[jeunesse-ecoute.ca](http://jeunesse-ecoute.ca)

Choisis ton gang :

[gangsderue.gouv.qc.ca](http://gangsderue.gouv.qc.ca)

Fondation Jasmín-Roy :

[fondationjasminroy.com](http://fondationjasminroy.com)

Féd. des comités de parents du Québec :

[fcpq.qc.ca](http://fcpq.qc.ca)

Web Averti :

[webaverti.ca](http://webaverti.ca)

Sûreté du Québec :

[suretequebec.gouv.qc.ca](http://suretequebec.gouv.qc.ca)

Gendarmerie royale du Canada :

[rcmp-grc.gc.ca](http://rcmp-grc.gc.ca)



**CYBER  
 INTIMIDATION  
 LES ATTAQUES  
 VIRTUELLES  
 BLESSENT DANS  
 LE MONDE RÉEL**

COMMISSION DE L'ÉTHIQUE EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE



## LA CYBERINTIMIDATION

EST UNE FORME D'INTIMIDATION DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANTE. CE PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ EST ÉTROITEMENT LIÉ AU DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET À LA POPULARITÉ DES NOUVEAUX MODES DE COMMUNICATION TELS QUE LES RÉSEAUX SOCIAUX. LA MULTIPLICATION DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES PERMETTANT DE DEMEURER « BRANCHÉ » ET LA FACILITÉ D'UTILISATION DE CES OUTILS DE COMMUNICATION OUVRENT LA PORTE À UNE UTILISATION INAPPROPRIÉE DE CES MÉDIAS.

### / Qu'est-ce que la CYBERINTIMIDATION ? /

La cyberintimidation se définit de plusieurs manières. On considère qu'il s'agit d'une forme d'intimidation où l'on retrouve des actes de violence et de harcèlement à divers degrés.

La cyberintimidation se distingue de plusieurs manières des formes d'intimidation traditionnelles :

1. Elle est souvent anonyme, l'intimidateur pouvant cacher son identité derrière une identité d'emprunt;
2. Les gestes de cyberintimidation peuvent prendre des proportions démesurées puisque le format numérique facilite le partage instantané, illimité et irréversible des textes, des images ou des vidéos pouvant être compromettants;
3. Elle peut avoir lieu à tout moment puisqu'elle utilise des outils aussi communs que le téléphone cellulaire;
4. Elle n'épargne personne et peut toucher des individus que l'on pourrait croire à l'abri d'intimidations.

### / De graves conséquences /

La cyberintimidation peut avoir de très graves conséquences.

Pour la victime : atteintes à la vie privée, perte de sécurité, de confiance et d'estime de soi, atteintes à la réputation, perte d'amis, crainte et anxiété, difficultés à l'école, difficultés sociales et relationnelles, sentiment de culpabilité, isolement, comportement de fermeture, fugue, dépression, voire suicide.

Pour l'intimidateur : d'une part, des sanctions légales sont prévues par le Code criminel et peuvent être imposées aux individus reconnus coupables de telles infractions. D'autre part, il est arrivé qu'un individu identifié par ses pairs comme cyberintimidateur soit devenu à son tour victime de cyberintimidation.

### / Quand la liberté d'expression dépasse les limites /

Nous vivons dans une société démocratique où la liberté d'expression représente une valeur extrêmement importante. Pouvoir donner librement son opinion constitue un des aspects les plus importants de notre mode de vie en société. Par contre, cette liberté d'expression a des limites : elle ne doit jamais se faire au détriment du respect de la personne. La cyberintimidation constitue justement un cas où la liberté d'expression porte atteinte au respect de la personne, de son intégrité et de son identité. Au contraire, une personne qui agit de manière responsable sur le plan moral est capable de reconnaître les limites de sa liberté d'expression et respecte l'autre dans sa différence.

La cyberintimidation est donc un problème où la liberté d'expression transgresse la valeur du respect d'autrui. Pour prévenir ce problème, il convient d'insister sur la responsabilité morale des individus par rapport à leurs actions.

### / Agir en prévention /

On peut prévenir la cyberintimidation. Pour le faire, il est important de bien comprendre les comportements et les pratiques qui y sont associés.

#### .en parler.

La cyberintimidation est un sujet que tu pourrais aborder dans le cadre des cours d'*Éthique et de culture religieuse*. Tu pourrais y discuter des limites de la liberté d'expression, de l'importance du respect de la personne et de notre responsabilité par rapport à nos actions. Plusieurs autres intervenants peuvent t'aider à mieux comprendre et mieux identifier une situation où il y a de la cyberintimidation. N'hésite pas à en parler.

#### .intervenir.

Il est tout aussi important de reconnaître les pratiques qui s'apparentent à la cyberintimidation ou qui conduisent à ce genre d'intimidation. Si tu crois être victime de cyberintimidation, plusieurs ressources sont à ta disposition. Tu peux briser le sentiment d'isolement que la cyberintimidation donne. La cyberintimidation est inacceptable : on ne peut la tolérer.